

REGLES DE CERTIFICATION

MARQUE NF - ECHELLES

GRILLE TARIFAIRE



SOMMAIRE

1. **Obtention de la certification (par site de production)**
2. **Surveillance des produits certifiés (par site de production)**
3. **Extension d'admission**
4. **Demande de maintien**
5. **vérifications supplémentaires**
6. **Essais**
7. **Facturation des frais de séjour et déplacement**

Janvier 2020

1. OBTENTION DE LA CERTIFICATION (PAR SITE DE PRODUCTION) (en € H.T.)

PRESTATIONS	TARIF
Instruction technique du dossier (pour un type de produit)	3275
Pour chaque type de produit ou gamme supplémentaire	328
Audit : préparation de l'audit, audit (2 jours sur site) et rédaction du rapport	3141
Temps de déplacement <ul style="list-style-type: none"> - supplément pour les audits des sites situés en Europe - supplément pour les audits des sites hors Europe (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 7)	335 Sur devis
Essais	Sur devis

2. SURVEILLANCE DES PRODUITS CERTIFIES (PAR SITE DE PRODUCTION) (en € H.T.)

PRESTATIONS	TARIF
Droit d'usage de la marque	564
Suivi qualité du dossier	1759
Audit : préparation de l'audit, audit, rédaction du rapport et déplacement (temps) <ul style="list-style-type: none"> - Effectif supérieur à 85 personnes : 1.5 jour sur site - Effectif inférieur à 85 personnes : 1 jour sur site 	2572 1778
Temps de déplacement <ul style="list-style-type: none"> - supplément pour les audits des sites situés en Europe - supplément pour les audits des sites hors Europe (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.7.)	335 Sur devis
Prélèvement dans le commerce (hors achat)	396
Essais	Sur devis

3. EXTENSION D'ADMISSION (en € H.T.)

PRESTATIONS	TARIF
Instruction technique du dossier (pour chaque type de produit)	698
Instruction technique du dossier (pour chaque gamme supplémentaire du même type de produit)	175
Audit	Sur devis
Essais	Sur devis

4. VERIFICATIONS SUPPLEMENTAIRES (en € H.T.)

PRESTATIONS	TARIF
Instruction technique du dossier	995
Audit	Sur devis
Essais	Sur devis

5. DEMANDE DE MAINTIEN (EN € H.T.)

PRESTATIONS	TARIF
Instruction technique du dossier (par référence de distributeur)	
- demande conjointe à une demande d'admission	470
- demande postérieure à l'admission	698
Essais	Sur devis

6. AUTRES PRESTATIONS (EN € H.T.)

PRESTATIONS	TARIF
Modification d'un certificat pour raison administrative	470
Traitement d'un recours contre décision	2347

7. FACTURATION DES FRAIS DE SEJOUR ET DE DEPLACEMENT

Déplacement en France métropolitaine

Les frais de séjour et de déplacement relatifs à un audit mono-site font l'objet d'une facturation forfaitaire :

Nombre de jours sur site	Jusqu'à 1 jour	De 1.25 à 2 jours	De 2.25 à 3 jours	De 3.25 à 4 jours	De 4.25 à 5 jours
Forfait France métropolitaine	399€	636€	831€	1020€	1205€

En cas de refus du forfait par le client, ou dans le cas d'un audit multi-sites, la facturation des frais de séjour et déplacement correspond aux frais réels avec un supplément de 250 € pour la gestion administrative de ceux-ci.

Déplacements hors France métropolitaine

Les frais de séjour et de déplacement engagés par le LNE (à l'exclusion de ceux directement pris en charge par le fabricant) font l'objet d'une facturation sur la base de leur coût réel.

Des frais administratifs de traitement de ces frais réels d'un montant de 250€ sont également appliqués.